

JDA

Le Conservatoire
une portée qui bat pour tous





PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2018

COMMUNICATION OFFICIELLE :

Relevé des décisions prises par le Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

19 juillet 2018 : avenant au marché ayant pour objet de prendre en compte les modifications apportées suivant le bilan financier arrêté par le maître d'œuvre entraînant une moins-value globale d'un montant 18 299.20€HT, portant le montant de la tranche conditionnelle N°1 du marché de 369 968.37€HT à 351 669.17€HT.

23 novembre 2018 : mise à la disposition de l'Association des Professionnels de Santé d'Arques-la-Bataille, à compter du 1^{er} décembre 2018, pour une durée de un an, moyennant une indemnité mensuelle de 140€, une pièce d'une superficie de 18m² dans les locaux du pôle de services situé rue Verdier Monetti.

27 novembre 2018 : avenant au marché de restauration de l'église Notre Dame de l'Assomption lot n°1, suite aux modifications apportées suivant le bilan financier arrêté par le maître d'œuvre entraînant en plus-value globale de 9 046,16€HT, portant le montant de la tranche conditionnelle N°1 du marché de 351 669, 17€HT à 360 715.33€HT (soit une augmentation de 2.57% du montant du marché).

11 décembre 2018 : marché relatif aux prestations de diagnostic complémentaire de la qualité du sous-sol du terrain situé rue Auguste Perret confié à GINGER-BURGEAP pour un montant de 13 400€HT.

17 décembre 2018 : mise à la disposition de monsieur Michel Lavray, à compter du 1^{er} janvier 2019, pour une durée de 3 ans, renouvelable, moyennant un loyer annuel de 27.25€ (sur la base du prix d'un quintal de blé), révisable, la parcelle dite « du four à chaux » bordant la RD1, lieudit d'Archelles, cadastrée section AR190 pour une contenance de 2648 m² et section AR191 pour une contenance de 16 m² (exercice d'un droit de chasse).

PRODUITS ET SERVICES COMMUNAUX

Pas d'augmentation des tarifs pour l'année.

BUDGET PRIMITIF 2018

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE, en application de la nouvelle norme comptable M22 et diminution de la subvention attribuée à la crèche « Les Empires de la Lune » de 32 000€.

BUDGET PRIMITIF 2018

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DU MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DU TALOU de 200€

pour le travail fourni par l'Association, en reconstituant dans l'enceinte du groupe scolaire une salle de classe des années 1950 et en exposant des photos de classe d'hier et d'aujourd'hui, lors des journées du patrimoine 2018.

CONSTRUCTION DE 27 LOGEMENTS DANS LE SECTEUR DU «PRÉ SAINT-ÉTIENNE»

DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DES TERRAINS SITUÉS LE LONG DE LA VOIE D'ACCES AU STADE, d'une superficie de 8 760 m², pour les verser dans le domaine privé, afin de permettre la réalisation d'un programme immobilier composé de 27 logements locatifs sociaux, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du secteur du «Pré Saint-Étienne».

SDE 76

NOUVEAU GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE : adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé pour la fourniture d'électricité, de gaz et services associés et autorisation du SDE76, en tant que coordonnateur, à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune et, ce, sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

COMMUNICATION OFFICIELLE : relevé des décisions prises par le Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- De confier une mission de programmation d'un centre social et culturel au groupement Attitudes Urbaines/Studio DAP/ OXALIS et L&G pour un montant de 24 625 €H.T

11 Janvier 2019 : restauration de l'église Notre Dame de l'Assomption - tranche conditionnelle n°1 :

- De conclure un avenant au marché de l'entreprise ENACHE pour le lot n°2-sculpture ayant pour objet de prendre en compte les modifications apportées suivant le bilan financier arrêté par le maître d'œuvre entraînant une plus-value globale d'un montant de 2 029,40€H.T.

- De conclure un avenant au marché de l'entreprise LES MÉTIERS DU BOIS pour le lot n°5-charpente ayant pour objet de prendre en compte les modifications apportées suivant le bilan financier arrêté par le maître d'œuvre entraînant une plus-value globale d'un montant de 560,90€H.T.

24 janvier 2019 :

- De choisir le bureau d'étude V3D concept pour la maîtrise d'œuvre du programme d'investissement de voirie de l'année 2019 pour un montant de 10 962,00€H.T.

ACADEMIE BACH : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

19 juillet 2018 : de l'ancien presbytère situé 1, rue le Barrois, pour les missions et les activités artistiques et culturelles ; la mise à disposition des 2 logements de

l'école maternelle, pour l'accueil d'artistes en résidence et pour celui de son personnel et des bénévoles, à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une période de 3 ans.

FINANCES : AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 dans la limite du quart des dépenses réelles d'investissement de l'exercice 2018 pour le budget principal de la commune.

EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : AVENANT N°5 AU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICE compte-tenu des dispositions prévues dans le cadre de la loi du 30 Décembre 2017 et de la délibération de la Commission de Régulation de l'Énergie du 22 mars 2018 qui a introduit un terme tarifaire de stockage dans le tarif d'utilisation des réseaux de transport de gaz naturel. La modification porte sur l'ajout, à compter du 1^{er} Juillet 2018 pour la durée du contrat restant à courir, de la composante annuelle de stockage suivant la formule définie dans la délibération n°2018-069 de la CRE au terme P1 dans la révision définitive calculée annuellement.

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ RUE DES BOURGUIGNONS (SORTIE DE L'ÉCOLE MATERNELLE) : AIDE FINANCIÈRE AU TITRE DU FONDS D'ACTION LOCALE : afin d'améliorer la sécurité des usagers et notamment des piétons à la sortie de l'école maternelle, le dispositif qui existait (coussins berlinois) doit être remplacé par un dispositif visant à proposer une traversée piétonne sécurisée.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE D'APPORT VOLONTAIRE DU VERRE : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE dans le cadre du programme de réfection de voirie, aménagement de l'espace de circulation et de manœuvre des véhicules et intégration des conteneurs par l'installation de claustra et des plantations.

TRAVAUX D'ABATTAGE, DESSOUCHAGE ET PLANTATION DE L'ALIGNEMENT DE PEUPLIERS LE LONG DE L'AVENUE VERTE –ZONE DES ÉTANGS : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT – demande DE DÉROGATION POUR LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX, dans le cadre du programme de sécurisation des usagers de l'Avenue Verte, suivis d'un projet paysager de plantations.

SUBVENTIONS COMMUNALES : VERSEMENT PAR ANTICIPATION au vote du budget d'un acompte par douzième, sur la base de la subvention accordée l'année précédente, à la crèche « Les Empires de la Lune », pour faire face aux dépenses, notamment en matière de charges salariales, tout en maintenant le rythme des activités.



26 Mai

C'est bien le 26 mai que se dérouleront les élections européennes. Contrairement aux consultations de ce type celle-ci, cette année, risque fort de mobiliser massivement les électrices et les électeurs. En effet, comment imaginer que les acteurs des mouvements sociaux (gilets jaunes, défenseur du pouvoir d'achat et des services publics...) ne mettraient pas à profit cette élection pour concrétiser leur lutte ? **Au-delà de ces acteurs les 70 à 80% des gens qui, selon les sondages, soutenaient ces mouvements, voudront sûrement dire très fort leur soif de justice sociale.**

Bien sûr, fidèle à mes engagements, je m'inscrirai à fond dans cette campagne et j'espère que beaucoup de nos lectrices(teurs) du JDA me suivront.

En effet l'occasion est trop belle d'affirmer le besoin de progrès social, de salaires et retraites décentes, de rétablissement de l'ISF, bref d'une société plus juste, plus humaine.

La défense du service public c'est également au plan local ce qui m'anime dans notre commune. Les actions concrètes dont quelques-unes sont présentées ici illustrent cette volonté.

La tâche est difficile. Comme beaucoup de commune la nôtre subit les « coups de rabot » de l'Etat qui, après avoir longtemps ignoré les maires, fait semblant de mieux les considérer. **A-cela s'ajoute le fait que, dans la région dieppoise, notre commune est la moins bien dotée. L'écart va jusqu'à un million d'euros en moins par an !** Malgré cette criante injustice nous poursuivons nos investissements en matière sociale, culturelle et en équipements. Une manière de résister et de préparer l'avenir.

Bonne lecture à vous.

Votre maire, Guy SÉNÉCAL



Des vœux et des projets, pour une commune qui vit

Pour la deuxième année consécutive le gymnase a accueilli la cérémonie des vœux du maire. « Relooké » par les agents communaux, l'espace sportif a laissé place à une salle de réception chaleureuse où le public est venu en nombre. La soirée rythmée par la Musique d'Arques a permis aux différents acteurs économiques locaux, élus des communes voisines, bénévoles et adhérents des associations, enseignants mais aussi anonymes et habitants de se retrouver et d'échanger.

Des vœux toujours aussi combatifs pour Guy Sénécal, dont l'actualité brûlante était présente ce mercredi 9 janvier, « Je ne suis pas étonné du mouvement social des gilets jaunes,

des stylos rouges des enseignants, des blouses blanches des infirmiers et des robes noires des avocats... Il faut un vrai Smic, pas un simple coup de pouce de quelques pourcentages... Nous sommes en phase avec les revendications des gens qui se battent, de l'argent il y en a, il y a eu 40 milliards de trouvés pour le CICE ».

« Nous voulons un monde plus juste, plus humain où nous aurions le bonheur de vivre ensemble ».

Le maire a attiré l'attention également sur la politique générale qui donne de moins en moins de pouvoir aux communes et les oblige à de plus en plus de contraintes, ainsi qu'à des regroupements forcés, « Imaginez ce que seront les territoires si les communes disparaissent, ou irez-vous pour le moindre renseignement ? » En trame de fond la fermeture de différents services publics, la dématérialisation des documents qui oblige à avoir les moyens et les compétences de se servir des outils informatiques, pour obtenir une carte grise ou déclarer ses impôts.

C'est ensuite Maryline Fournier, Première adjointe, qui s'est adressée à l'auditoire en revenant sur le bilan de l'année.

Une liste non exhaustive mais repre-

nant les différents travaux, la réfection de la RD23, l'ouverture de la liaison douce entre la Cité CTA et le centre bourg par le Pont jaune ainsi que le maintien du distributeur grâce à la mobilisation importante des habitants et des élus. Constat d'une commune qui vit, de nombreux projets ont également été dévoilés (voir encadrés) qu'ils soient environnementaux, pour la sauvegarde du patrimoine, liés au tourisme et au développement économique avec l'arrivée de l'Avenue verte.

« il faut être inquiet quand on s'attaque aux chômeurs plutôt qu'au chômage... »

Attaché à cette cérémonie à Arques, c'est le député Sébastien Jumel qui a clôturé les discours, soutenant avec force les propos du maire, « Les Français ne demandent pas l'aumône, mais à être respectés, entendus et veulent une justice fiscale... Que l'on arrête de faire croire aux habitants qu'ils sont responsables des maux de la planète parce qu'ils prennent leur voiture pour aller travailler. 2019 sera ce que nous en ferons, mais il faut défendre nos services publics de proximité et la commune comme la prune de vos yeux. Nos vies valent mieux que ça ! »





LOGEMENT

L'une des priorités pour le développement du territoire, le logement a toujours été une priorité pour Arques. Accueillir de nouvelles familles c'est sauver des classes dans nos écoles, pérenniser nos commerces de proximité, offrir de nouvelles offres de service comme la halte-garderie, dynamiser nos associations, bref, toute la vie d'une commune. Un attrait non négligeable puisque Arques continue de voir sa population augmenter à l'inverse de nombreuses communes comparables.

Après les Côtes du château, les résidences Feray au carrefour d'Archelles, **ce sont 27 logements locatifs qui vont sortir de terre au Pré Saint-Etienne**. L'opération immobilière, dirigée par Sodineuf Habitat Normand doit démarrer dès le printemps pour une livraison des appartements en 2020, **15 logements individuels et 12 collectifs**.



RÉHABILITATION

La RPA rue Saint-Julien va bénéficier d'une grande cure de jeunesse, **intérieur comme extérieur**. Les 40 logements vont être complètement rénovés, l'isolation du bâtiment revue et une terrasse sera créée pour remplacer « le bac à sable » derrière la résidence. Une réhabilitation qui va nécessiter des contraintes, obligeant les locataires à occuper temporairement un autre appartement le temps des travaux. L'opération qui s'élève à 2,5M€.



TOURISME

A quelques kilomètres de la mer, cernée par la forêt et les étangs, bercée par une histoire qui remonte à mille ans, Arques ne manque pas d'atouts pour un tourisme vert et familial. A plus forte raison avec l'Avenue verte qui traverse désormais le centre de la commune et qui est ouverte jusqu'à Dieppe. **Une opportunité à saisir pour rénover la gare et la valoriser en point de tourisme et en hall d'exposition**. Programmés dès 2019, les travaux ont été budgétés à 40 000€, dont 8 000€ subventionnés à divers titres.



AVENUE VERTE

Dès le printemps Dieppe et Arques seront liées par l'Avenue verte. Un ruban attendu par les adeptes du vélo, des rollers ou tout simplement de la marche à pied qui souhaitent profiter pleinement des déplacements doux en toute sécurité et en famille. Pour les plus sportifs, ils pourront rejoindre Paris ou Londres sur leurs petites reines, soit 406 km à travers les paysages normands et du Vexin. A vos mollets !



PATRIMOINE

Sous la maîtrise de la Drac, des travaux de mise en sécurité ont démarré au château. A terme les grilles pourraient enfin s'ouvrir au public, notamment lors des Journées Européennes du patrimoine ou sur des visites ciblées. L'action des affaires culturelles est à saluer, mais aussi l'engagement et le travail accompli depuis plusieurs années par l'association « Sauvegardons le château » pour attirer toute la lumière sur notre vieille forteresse.



NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Un travail d'orfèvre sur des pierres de plusieurs tonnes. Au chevet de Notre-Dame, les différents corps de métiers et les tailleurs de pierre redonnent fière allure à l'édifice gothique flamboyant qui date du XVI^e. Des mains expertes et sans appréhension du vertige !

Une deuxième tranche de travaux est en cours, avec toujours pour objectif de sécuriser l'église qui souffrait de nombreux points dangereux, à la fois pour le bâtiment et pour le public. L'entretien des églises est à la charge des communes et impacte lourdement les budgets municipaux. Cette phase de restauration de Notre-Dame s'élève à 540 000€, soutenue financièrement par l'État et 317 000€ par le Département.



AMÉNAGEMENT REGMA

La fermeture de Regma a été un coup dur pour les salariés et l'économie locale, pour autant, le site n'est pas mort comme on la trop souvent entendu. Entreprise de pointe liée à l'international, Normandy Coating ne cesse de se développer, LR Soudure vient d'agrandir ses locaux, la chambre des métiers et d'agriculture a implanté des antennes et Normandy EcoSpace a ouvert un tout nouveau concept de coworking et d'incubateur de Start-up. Quant à l'ancien bâtiment directeur, il s'est transformé en pôle santé et social en accueillant un cabinet de médecins, d'infirmiers, les CCAS et un vestiaire solidaire.

Toujours d'actualité, une étude porte pour aménager le Bâtiment 135 en salle polyvalente dédiée aux réceptions et aux spectacles à petites jagues. Une offre qui manque à Arques avec pour seule salle disponible, celle de l'EGT.



RN27

Il aura fallu de la patience, mais enfin, la RN27 arrive ! Les premières études d'aménagement datent de 1994 et le viaduc qui surplombe la vallée de la Scie, terminé depuis 2015, n'est toujours pas ouvert à la circulation. « Une piste d'atterrissage pour goélands » avait alors ironisé le député Sébastien Jumel en portant le projet à l'Assemblée. Bloqué depuis 3 ans pour des raisons budgétaires, les travaux ont repris depuis le printemps à un rythme soutenu pour finaliser les 7,7 kilomètres de cet axe de communication important pour le développement de tout le bassin Dieppois. **Mise en service programmée pour la fin 2021.**



PROXIMITÉ

Il aura fallu beaucoup d'énergies pour que l'agence bancaire revienne sur sa décision de supprimer le distributeur de billets (DAB). Le seul dans la commune, ce qui aurait impacté fortement tous les commerces de proximité et du marché, les personnes âgées ou ne pouvant se déplacer. **Bien que ce ne soit pas sa vocation, la municipalité a décidé de prendre en charge les frais locatifs du local** ainsi que l'éventuel déficit de l'automate, pour que l'automate reste en centre bourg. N'hésiter pas à vous en servir



ASSOCIATIONS

Culturelle, sportive, éducative, de solidarité ou de défense du patrimoine, **Arques possède une riche vie associative qui rayonne bien au-delà de ses frontières.** Un soutien logistique par la mise à disposition de salles, du gymnase, des étangs ou des terrains de foot... et de leur entretien. Mais aussi un soutien financier non négligeable, 178 120€ sont alloués aux différentes associations, dont 25 000€ pour l'ESA.





PETITE ENFANCE

Avec l'ouverture de la halte-garderie « *Les Empires de la Lune* », **Arques a fait le choix d'offrir aux jeunes parents une alternative aux assistantes maternelles** (une vingtaine sur la commune). Complémentaire aux « nou-nous », la crèche est aussi un lieu d'échanges et de l'apprentissage de la vie en collectivité. Un choix assumé et qui rencontre un écho favorable puisque la structure affiche complet. L'Espace Georges Thurin apporte également son expérience en assurant l'accueil du centre de loisirs le mercredi et pendant les petites vacances, mais aussi en gérant les activités périscolaires pour l'école maternelle et élémentaire.

ÉCOLES

L'enseignement est la clé de voûte de la citoyenneté et de la connaissance. Arques soutient les différentes actions menées par la communauté enseignante pour l'éducation des enfants, des sorties pédagogiques ou des actions culturelles. « *Jardinons à l'école* » avec le Marronnier, label « *ma commune aime lire et faire lire* » pour le groupe élémentaire, 1^{er} prix sur le travail de devoir de mémoire des monuments aux morts ou ouverture d'une classe d'inclusion, les écoliers arquais sont à bonne école et le travail des enseignants est reconnu.



SENIORS

Ils sont la bibliothèque de notre histoire et les ouvriers de notre passé. **Un Ephad, une RPA sur la commune, mais la reconnaissance pour nos aînés va plus loin.** Alors que la tendance est de supprimer toutes les aides et les soutiens, nous offrons chaque année des colis à nos anciens, sans condition de ressource. Offert aux plus de 62 ans, le repas de printemps est l'occasion de se retrouver pendant une journée festive et dansante, plus de 180 convives y participent.

Marcher sur les toits du monde, avec le cœur



Didier Thomas est un marcheur infatigable. Randonneur avec Varenne Plein Air, cet ancien tôlier de chez Gault Industrie ne cesse de marcher. Tous les jours. Même pour une baguette de pain, il va à pied par le Pont jaune jusqu'au centre bourg. La marche, un art de vivre, mais aussi un moyen de s'entretenir physiquement. Marcheur mais aussi voyageur. Avec son épouse Marie-Sylvie, il a découvert la Thaïlande, le Canada, le Maroc et la Tunisie. Mais en octobre, Didier a franchi un nouveau palier, un trek sur le toit du monde au Népal.

« Par le biais d'une connaissance j'ai visionné une vidéo sur le Népal, ça a été le déclencheur » sourit Didier. Si les paysages de l'Annapurna sont à couper le souffle, un trek de trois semaines à 4 000 m d'altitude n'est pas un séjour de tout repos et ne s'improvise pas. Plusieurs semaines avant le départ, Didier a changé le rythme de ses balades avec quatre marches sportives par semaine... suivi d'une rando le dimanche matin !

Le jour du grand départ, et après 11 heures de vol, le dépaysement a été total en déposant le pied sur le tarmac de Katmandou. Encadré par l'agence Exotic Trek, notre arquais a dû acclimater son corps pendant une semaine avant de rejoindre le camp et partir sur les pentes escarpées, « il faut apprendre à connaître son organisme, marcher lentement pas à pas. Nous dormions dans des lodges communautaires, le



confort est spartiate mais les bénéfices servent à financer des projets dans le village ou pour l'école. Cela fait partie du concept de ce trek, être plus proche des habitants. Personnellement, ça n'aurait pas été concevable d'aller à l'hôtel ».

Un trek à deux facettes. Bien sûr les participants viennent pour se faire plaisir, mais pas seulement. Du matériel pour les écoliers, des produits d'hygiène et même un ordinateur ont été transportés dans les sacs à dos des randonneurs et des sherpas qui les accompagnaient. Un soutien logistique qui vient renforcer le travail de l'association « Ligne verte de Paix » et qui a permis la construction d'une école des Amchis à Pokhara. Ils étaient 150 médecins-guérisseurs il y a un siècle dans cette province, aujourd'hui ils ne sont plus que sept à soigner les populations des villages isolés. A travers cette école, les Amchis transmettent le savoir de la médecine naturelle et traditionnelle Tibétaine. Pour éradiquer la misère, ils enseignent également différents métiers, évitant ainsi leur exode vers les villes. « Je suis tombé sous le charme du Népal, de ces paysages, mais surtout de la gentillesse des gens ». « À bientôt, sur la route », conclue Didier, se projetant à 66 ans à son prochain trek en octobre prochain, toujours au Népal et toujours avec des dons pour les écoles dans le sac-à-dos. Un sac qu'il veut emmener cette fois à 5 200 m !

Toute la lumière sur le domaine public

Sans être dans l'obscurité, le réseau d'éclairage urbain d'Arques est vieillissant et possède de nombreux « trous noirs » sur ses 500 points d'éclairage. Le remplacement des candélabres défectueux a démarré, arborant une ligne plus fluide et plus moderne. Mais surtout, les ampoules traditionnelles sont remplacées au fur et à mesure par des Leds, moins consommatrices en énergie. 100 000 € ont été provisionnés sur le budget 2018 et 2019 pour cette première phase de rénovation de l'éclairage public.



Arques, labélisé

Depuis dix ans, les différentes actions de « Lire et faire lire » pour essaimer le goût de la lecture dans les écoles, à la crèche ou à l'IME sont reconnues par les enseignants et les parents. Grâce à leur travail Arques a obtenu le label « Ma commune aime lire et faire lire ». Une reconnaissance méritée pour ces bénévoles investis et très motivés !

poser la voix. Après une décennie et la lecture de centaines de livres, la motivation est toujours présente « *c'est 10 ans de bonheur ! Et je rends un peu à Arques ce que j'ai reçu. Je suis très fière de ma commune, j'y suis née, j'y ai travaillé et élevé mes enfants. La vie arquaise fait partie de moi* ».



Créée en 1999 par le romancier Alexandre Jardin, l'association « Lire et faire lire » est implantée sur tout le territoire avec plus de 20 000 bénévoles, « *mais ce n'est pas une fin en soi* » précise Annick Cyprien, présidente de l'antenne locale, « *aujourd'hui nous intervenons auprès de 700 000 enfants, demain nous espérons le million* ».

« Lire à voix haute ne s'improvise pas »

À Arques, ils sont quatorze bénévoles à apporter du rêve et de l'imaginaire par le biais de la lecture aux enfants. Mais même avec la meilleure volonté, lire à voix haute en public, aussi jeune soit-il, ne s'improvise pas et nos « Mamies et Papys lectures » ont suivi des formations avec la conteuse Sophie Verdier pour apprendre à

« Arques, première commune du Département »

Mardi 11 septembre, Annick Cyprien référente de « Lire et faire lire » pour Arques, accompagnée de la 1^{ère} adjointe Maryline Fournier et de Christine Delcroix adjointe chargée de l'éducation, a reçu à Lille le label officiel « Ma commune aime lire et faire lire » mis en place avec le partenariat de l'Association des maires de France (AMF). Trente-deux communes au niveau national ont été labélisées, mais Arques est la première de Seine-Maritime à recevoir ce label. Neuf conditions étaient à remplir avant que le dossier ne soit validé par un comité d'experts. Une reconnaissance plus que méritée pour ces bénévoles.

Lors d'une réception donnée en honneur de « Lire et faire lire » au groupe élémentaire, le maire est revenu sur le soutien de la commune pour l'association, « *je suis convaincu par cette action, absolument indispensable. La lecture est universelle, forme l'esprit, l'imaginaire et la connaissance* » a insisté Guy Sénécal, « *depuis Gutenberg, le livre n'est plus l'apogée des lettrés et du haut clergé. Le livre est aujourd'hui en résistance face à l'ère numérique, une action possible grâce aux bénévoles qui donnent de leur temps pour les enfants et l'éducation* ». Revenant sur le soutien de la mairie mais aussi sur l'implication dès le début de Palmira Fras directrice et des enseignants, en guise de conclusion, Annick Cyprien a prévenu le Maire : « *vous n'avez pas fini d'entendre parler de Lire et faire lire à Arques* ».

L'armistice à un prix

C'est dans le cadre pédagogique du projet de l'année que 35 écoliers de CM2 des classes d'Isabelle Galland et de Mélanie Milon se sont plongés dans l'histoire de la Première guerre mondiale. « *Ils se sont vraiment impliqués* » soulignent les enseignantes, en témoigne leur participation aux cérémonies du 11 novembre où ils ont procédé à un lâcher de ballons. Les messages de paix qui étaient accrochés ont été retrouvés cinq jours plus tard et à plus de 10 000km, en Suède ! Dans leur lancer, les élèves arquais se sont inscrits à un concours organisé par le collège Dumas à Neuville, sur les

Monuments aux morts de la Grande guerre. Un travail de recherche qui les a conduits dans les



archives de la mairie, à analyser toutes les symboliques gravées sur le monument, à rencontrer Jean Decaux pour sa connaissance de la vie de notre commune mais aussi à retrouver l'architecte et le financement de la sculpture. Un vrai travail d'historien en lien avec le centenaire de l'armistice. Résultat, après un travail assidu et la réalisation d'un dossier d'une dizaine de pages, nos écoliers ont remporté le prix du collège Dumas. Ils sont tous conviés le 21 mai à un voyage d'une journée à Péronne, dans la Somme, au cœur de l'Histoire de 14-18.



Le goût des livres

Dans la salle colorée d'activités du Marronnier, les tapis de gym, banquettes et fauteuils moelleux invitent les jeunes écoliers à se blottir confortablement. Tout autour d'eux, des dizaines de livres attendent d'être choisis par les enfants... Une attente qui ne dure que quelques secondes ! Aussitôt happé, le livre est confié aux mains d'une adulte... L'histoire peut alors commencer et l'imaginaire se mettre en place.

« *Cela fait parti du projet de l'année de l'école, donner le goût de la lecture et familiariser les enfants avec les livres, tout en associant les parents* » nous confie Nadège Brument, directrice de l'école. Toutes les deux semaines, le jeudi matin, les parents sont en effet conviés à participer à un atelier de lecture animé par l'EGT et Ludivine de la Bibliothèque de Martigny. La lecture se fait individuellement ou en collectif, lové dans un fauteuil ou assis sur les genoux de l'oratrice, qu'importe la position, l'important c'est le plaisir des mots et des images.



À bâtons rompus, être n'est pas que naître

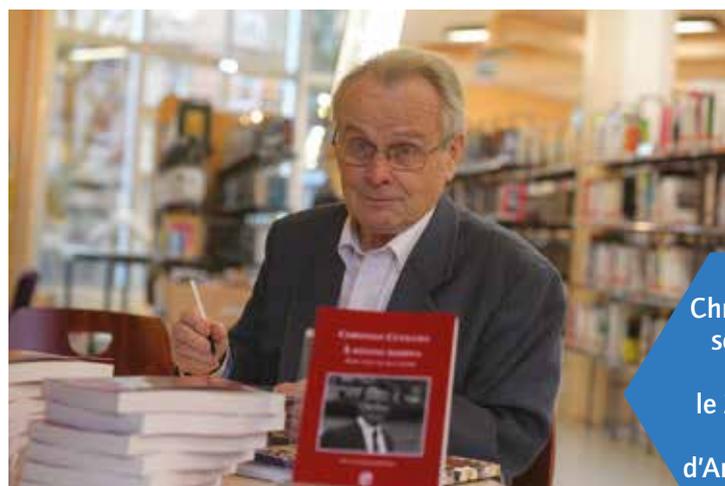
Maire de Dieppe, député, conseiller régional et général, de 1989 à 2001, Christian Cuvilliez succède à Irénée Bourgois en 1989. Enseignant au

lycée du Golf, il deviendra le mentor de Sébastien Jumel et garde son empreinte dans la ville aux quatre ports.

Un parcours riche et intense pour ce petit-fils de marin pêcheur Fécampoï, aîné d'une fratrie nombreuse et qui finira par siéger à l'assemblée Nationale. Encouragé par sa fille Joëlle, il vient d'éditer son récit autobiographique : « *À bâtons rompus, être n'est pas que naître* ». Un livre retraçant les souvenirs privés avec son père prisonnier de guerre et son grand-père, marin-pêcheur Fécampoï qui partait pendant neuf mois sur les eaux froides près de Terre-Neuve.

Une autobiographie où de nombreux dieppois se retrouveront. Christian Cuvilliez reprend ses moments forts, ses rencontres, son engagement syndicaliste à la CGT, mais aussi ses joies et les coups bas qu'il a reçus... et qui vont de mise avec une vie politique de quarante années. Homme de conviction et toujours proche de la population, il incarne le combat et le militantisme sur toute la région dieppoise.

« **À bâtons rompus, être n'est pas que naître** »
aux Éditions de la passe au vent 13€.



Christian Cuvilliez
sera en séance
de dédicace
le 28 mars à 17h,
à la mairie
d'Arques-la-Bataille

Une colère qui se conjugue au féminin

Le gilet jaune n'est pas l'apanage de la gent masculine, loin de là, rarement une colère sociale a mobilisé autant les femmes et les mères de famille. Présentes sur les ronds-points et les manifestations dès les premiers jours, elles sont nombreuses à avoir abandonné les lieux de contestation suite à différents actes de violence.

Maman de deux enfants, Laetitia Dussaux a rejoint les gilets jaunes au rond-point d'Arques dès le 17 novembre. Pourtant, elle n'est pas une habituée des manifestations, c'était même une première pour cette mère de famille, « *Chacun ne regarde que ses problèmes, les routiers, les retraités, les infirmiers. Là, malgré des idées et des parcours différents, tout le monde s'est retrouvé dans ce mouvement* » Le déclencheur pour cette maman ? « *Ma fille voulait faire une école spécialisée, c'était à Marseille. Quand j'ai eu connaissance des prix, j'ai vu que ce n'était pas possible. Les ouvriers resteront des ouvriers, c'est honteux de ne pas pouvoir aller dans une école juste pour une question de budget. Les fins de mois sont de plus en plus*



« C'est un mouvement où les mamans se sont projetées pour leurs enfants. »
Laetitia Dussaux

difficiles, on n'y arrive plus » assume Laetitia, « *je pense qu'en haut de leur perchoir ils sont dans un autre monde. Si nous voulons augmenter le pouvoir d'achat, il faut toucher à la TVA et la baisser sur tous les produits de première nécessité. Cela n'augmentera pas les salaires et par conséquent les impôts, il faut protéger les gens qui travaillent.* »

« Je ne pense pas que l'on réussira avec de la violence »

Autour du rond-point d'Arques-Rouxmesnil la mobilisation était très forte pendant ces dernières semaines et aux côtés des salariés, des sans-emplois et des retraités, les femmes ont tenu un rôle majeur : « *C'était un mouvement où les*

mamans se sont projetées pour leurs enfants. On leur dit de faire des études pour avoir un bon salaire et un métier, mais ce n'est plus vrai. Ça devient complètement insensé, les enfants ont des crédits sur le dos parce qu'on leur a fait changer de priorités. Nous sommes dans une société d'hyperconsommation et si vous n'avez pas le dernier téléphone vous n'êtes pas intégré ! »

Présente dès les premiers jours, Laetitia a cessé de venir sur les ronds-points après les nombreux actes de violence qui se sont déroulés dans les grandes villes. « *Je soutiens toujours le mouvement, mais je suis une pacifiste convaincue et je ne me retrouvais plus dans l'agressivité ambiante. Je ne pense pas que l'on arrivera à quelque chose dans la violence et avec de la casse. Treize morts et des jeunes de 20 ans mutilés lors des manifestations, c'est dramatique, ce n'est pas la solution. Mais je n'ai pas la solution.* »



Manifestation

Samedi 2 février, 200 parents d'élèves et professeurs de Dieppe et de la région ont bloqué le pont Ango en installant sur la voirie des bureaux et un tableau noir.

Un acte symbolique pour dénoncer les fermetures de classes dans la ville aux quatre ports, ainsi que la sortie du dispositif REP pour plusieurs écoles. Les élus d'Arques se sont associés au mouvement par solidarité, mais aussi pour rappeler que nos écoliers sont impactés par ces décisions et suivent ensuite leur scolarité au collège Delvincourt. L'établissement garderait le dispositif de Réseau d'éducation prioritaire mais il devrait subir la fermeture d'une classe de 3^e à la rentrée prochaine alors que les effectifs sont annoncés à la hausse.



Une nouvelle escale, « Entre terre et mer »

Poissons, fruits de mer, fromages, fruits et légumes, depuis 18 ans Corinne Canfeure proposait ses produits frais à « Entre terre et mer ». À partir de ce 1^{er} mars, c'est Virginie Clémence qui lui succède derrière les étals, toujours avec l'aide de Sophie qui conserve son poste de vendeuse. Plus qu'une transaction commerciale, on peut parler ici de transmission. « *J'arrête parce que je suis fatiguée, mais je pars ravie et sereine avec Virginie qui prend le relais* » soutient Corinne.



Forte de 25 années d'expérience dans le commerce alimentaire, la nouvelle gérante tient à ne pas perturber sa clientèle en proposant la même rigueur dans le choix de ses produits et de ses offres traiteurs comme la paëlla ou la choucroute de la mer, « *ce sont les recettes et les petits secrets de cuisine de Corinne que je vais appliquer. Mais tout en restant sur les produits de la mer, je vais proposer de nouveaux plats* » nous confie Virginie.

Une transmission, certes, mais pas seulement, Virginie veut offrir de nouveaux services comme proposer des menus « mer » de A à Z, la livraison à domicile, des menus thématiques, développer un site internet et une page Facebook. « *Je suis vraiment heureuse de reprendre cette affaire ! Ce n'est pas un coup de tête, cela fait plusieurs années que j'aime et que je visais ce magasin. Il a un fort potentiel, mon but est de*

travailler et de le développer pour créer de nouveaux emplois et contribuer à la vie du centre bourg » insiste Virginie souriante.



évalué les projets » souligne Valéry Jimonet, « *mais l'espace est ouvert et adapté pour créer des passerelles entre les freelances, les indépendants, les entrepreneurs ou des artistes* ». Des parcours personnalisés sont alors proposés par l'équipe de NES pour accélérer et donner toutes les chances de développement des projets à la startup.

Un concept de Coworking qui permet ainsi aux uns et aux autres de bénéficier de l'expérience et des réseaux de chacun. « *Nous ne sommes pas des hommes d'affaires* » soutenait Jean-Pierre Louvel lors de l'inauguration de NES, « *nous sommes des entrepreneurs qui participent au développement économique de notre territoire* ».

Mais outre les bureaux privatifs et les salles de réunion, NES c'est aussi un Markerspace, un atelier de fabrication numérique équipé de matériel high-tech. Scanners et imprimantes 3D, découpe laser ou presse à transfert permettent de répondre aux différents besoins des développeurs pour réaliser ou tester maquettes, prototypages et petites productions sur place.

Normandy Ecospace mise aussi sur la formation des plus jeunes, dès 7 ans ! À travers des ateliers pédagogiques et ludiques, NES propose de découvrir ou de se perfectionner sur les outils numériques de demain et à apprendre le codage. Ateliers hebdomadaires et stages pendant les vacances sont au programme pour les kids du numérique.

Normandy EcoSpace, incubateur 2.0

Depuis novembre, Dieppe-Maritime Innovation a laissé ses locaux fraîchement rénovés du site Regma à une nouvelle entité, Normandy EcoSpace (NES). Attention, l'anglicisme est ici la langue vivante ! Nous sommes dans un espace de Coworking adapté pour les freelances, avec Makerspace à disposition pour un « Do it yourself ». Vous avez compris ? Alors bienvenu dans le monde des startup 2.0 !

« *On a dans notre ADN un esprit de lieu collaboratif* », c'est ainsi qu'Audrey nous présente Normandy EcoSpace (NES) lors d'une journée porte ouverte. La jeune société fondée par l'entrepreneur dieppois Valéry Jimonet et Jean-Pierre Louvel, propriétaire du groupe de presse Paris-Normandie, souhaite accueillir dans ses locaux réaménagés tous les startuppers du numérique et de la domotique. « *L'idée est d'accompagner les start-up après avoir*

Renseignements : www.ecospace.fr

Forte progression des interventions pour le centre d'incendie et de secours

La Sainte-Barbe, le rendez-vous traditionnel de tous les sapeurs pompiers n'a pas dérogé à la règle ce dimanche 2 décembre. Après la revue du matériel et des hommes, le défilé au rythme de la Musique d'Arques et les dépôts de gerbes au Monuments du souvenir et de la paix, l'heure était à la remise des distinctions. Cette année, deux décorations ont été agrafées : la « Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon bronze », pour 10 ans de bons et loyaux services pour le caporal-chef Jérôme Levesque et le sergent-chef Gilles Lenclud.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de tirer le bilan de l'année et de dresser les perspectives. Pas toujours aisé d'ailleurs, « dans un contexte contraignant et une situation économique mettant en péril cette vocation » a souligné le lieutenant



Pascal Monchy. Un engagement humain important pour tous ces volontaires qui alternent travail, vie de famille et astreintes. Et malgré un effectif en légère baisse, le CIS d'Arques « a réalisé Plus de 300 interventions, soit une augmentation de

30% en une année ». Des chiffres qui inscrivent dans le marbre la nécessité de pérenniser le centre au cœur de la commune.

« 2019 sera une grosse année ! » a annoncé le Chef de centre, avec notamment l'accueil du cross

départemental, le CIS arquais désigné comme centre d'examen et l'inauguration de l'école des JSP du Val d'Arques prévu au 15 juin.

Les Jeunes Sapeurs Pompiers

Présents à toutes les manifestations, les Jeunes sapeurs pompiers sont mis à l'honneur lors de la Sainte-Barbe. Désormais, ils sont 34 arquais, dieppois et nicolaisiens dans les rangs de l'école de la Vallée d'Arques. Un engagement citoyen et une formation de quatre années, à mener de front avec le parcours scolaire « qui ne peut être mis de côté » maintient le Caporal-chef Pascal Ancelot, responsable des JSP. Mais au bout du cursus, le recrutement est quasi-assuré.

Deux voies s'ouvrent pour le nouveau diplômé : soit intégrer un CIS et décaler comme sapeur pompier volontaire (SPV) tout en menant une carrière professionnelle en parallèle, soit optimiser la formation pour devenir professionnel ou rejoindre, sous statut militaire, la Brigade de Paris ou de Marseille. Deux JSP arquais ont ainsi pu rejoindre ces unités, témoins de la bonne formation de l'école.



Les diplômés 2018

Cette année, six élèves ont terminé leur cursus et quatre d'entre eux ont déjà été incorporés à Bailly-en-Rivière, Envermeu et au Havre. Lucile Boulanger, Tom Langlois, François Darmenvil, Emeric Villefroy, Meddi Plouard et Eve Robert.



Le Conservatoire de Dieppe souffle ses trente portées

Solfège, enseignement musical classique ou apprentissage des musiques amplifiées, théâtre, le Conservatoire s'est imposé en chef d'orchestre sur la région Dieppoise. Pas de fausses notes, la musique enseignée ici a pour métronome le battement du cœur. Un tempo qui bat pour tous.

Créé en 1988, le Conservatoire Camille Saint-Saëns est administré par le Sydempad (Syndicat pour le développement de l'enseignement musical en pays dieppois) qui regroupe la communauté d'Agglomération de Dieppe-Maritime, la communauté de communes des Falaises du Talou et du Terroir de Caux. Il est présidé par Guy Sénécal, Vice-Président de l'Agglomération en charge de la culture.

Depuis trente ans, l'école dispense un enseignement musical de qualité et bénéficie du titre de Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD), reconnu par le Ministère de la Culture et de la Communication. En 1997, le CRD accueille des cours de danse classique, contemporaine et de Hip-hop, et en 2006, l'art dramatique a fait son entrée sur sa scène. Il est devenu le pôle artistique et d'expression incontournable pour la région. Vingt quatre arquals fréquentent toute l'année ses pupitres.

« 70 professeurs, près de 1000 élèves au CRD et 5000 enfants bénéficiant du dispositif Musique à l'école »

Flûte traversière, saxophone, cuivres, percussions, piano, guitares, violon ou contrebasse, musique classique, ancienne ou baroque, jazz, musiques actuelles amplifiées ou assistées par ordinateur (MAO), apprentissage individuel ou pratiques collectives dans un orchestre à cordes ou à vents. Le choix des instruments enseignés par les 70 professeurs du CRD, ressemble à une liste à la Prévert. Difficile dès lors de ne pas trouver le bon accord et corde à son archet.

La pratique musicale n'attend pas les années, des classes d'éveil et de découverte sont proposées dès l'âge de 4 ans. À partir de 7 ans,

la notion de cycle et de cursus s'installe avec l'apprentissage de la formation musicale (ex solfège). « Bien sûr qu'il faut être motivé pour suivre un enseignement musical, mais il ne faut pas avoir peur du mot Conservatoire » soutient une responsable, « nous ne voulons pas enseigner n'importe quoi aux élèves. Pour les plus jeunes nous avons mis en place le Monde sonore, un parcours qui permet de découvrir les instruments d'une manière plus ludique ». Près de 1000 élèves suivent les différents enseignements au CRD, revers de la médaille, pour certains instruments il faut s'inscrire sur une liste d'attente.

Contact, renseignements : 02 32 14 44 50 ou www.dieppeconservatoire.fr



Amandine Crepin

« *La clarinette, j'adore !* » s'enthousiasme Amandine qui depuis 7 ans cumule les cours au Conservatoire, l'apprentissage avec l'orchestre ensemble, les leçons de formation musicale (solfège) et le travail personnel à la maison. Jeune adolescente, Amandine n'en garde pas moins la tête sur les épaules, « *la musique ce n'est qu'une passion* ». Le déclencheur pour cet instrument ? « *La musique d'un dessin animé !* ». En cycle 2, Amandine se prépare pour le prochain examen pour pouvoir passer au cycle supérieur. La clarinette, une passion.

CHIFFRES CLÉS

937 élèves

70 professeurs

18 employés administratifs
et techniques

Plus de **5000** enfants
bénéficiant du dispositif
Musique à l'école

1 auditorium
de **350** places

Portraits de mélomanes arquais

Anaïs Boucher

« Anaïs était en CE2, des tresses blondes et elle m'a dit : je veux faire du métal ! J'avoue avoir été un peu surpris » se souvient amusé, Mathieu Levoivenel professeur de guitare au département des Musiques actuelles amplifiées. Mais c'est aussi ça la magie de la musique, l'apparence est souvent trompeuse. Après les cours de formation musicale, c'est donc vers les riffs et les larsens des guitares qu'Anaïs s'exprime, « j'écoute surtout beaucoup de rock, de hip-hop et de rap »... Et du Métal, notamment le groupe Skillet.

« A la maison on écoute de tout » témoigne son papa, « mais on a été surpris par sa curiosité musicale ». Collégienne, la scolarité est une priorité mais la musique reste omniprésente, « ça demande de l'organisation dans les déplacements, mais on arrive toujours à trouver des aménagements d'horaires avec les professeurs ». Alors Anaïs compte bien continuer. Elle joue dans un groupe, se prépare à son premier concert et sa première scène en mai.



Pierre Batel

Lycéen en 1^{ère} S, Pierre cumule déjà une dizaine d'années d'expérience dans la musique et la pratique de la flûte traversière. Alors qu'il songe professionnellement à se diriger vers la robotique, c'est la musique baroque et romantique qu'il affectionne. « *Mes parents écoutaient beaucoup de musique ancienne et m'emmenaient aux concerts de l'Académie Bach où j'ai pu faire mon stage de 3^{ème}. A six ans j'ai découvert le Conservatoire et commencé le traverso* ». Passage obligatoire, apprendre à lire la musique « *le solfège, ce n'est pas toujours un plaisir de venir, mais pour apprendre la musique classique c'est indispensable* »

Une musique qui semble d'ailleurs être inscrite dans l'ADN familial, avec un père qui joue de l'orgue et de l'accordéon, une mère choriste et une sœur au clavecin. Pour Pierre c'est la flûte traversière et le traverso.



Les musiciens de l'IME

Implanté rue de la Barre à Dieppe, le CRD est présent dans différentes structures du centre ville, de Neuville mais aussi à Auffay, Envermeu et Longueville. À Arques, le CRD a signé une convention avec l'IME. Animé par Claire Imbrosciano, tous les mardis c'est atelier chorale au Château Blanc ! Un rendez-vous que les jeunes choristes ne veulent pas louper, « *c'est une activité qui travaille sur le bien de soi et enlève des blocages de timidité. A travers le choix des chansons et les chants il se passe beaucoup d'échanges* » nous confie Mélanie Buron. Beaucoup de fous rires également, une chorale qui n'a rien de triste, au contraire, son chœur est des plus joyeux.



Le gâteau d'anniversaire s'annonce de taille mais on n'a pas trente ans tous les jours ! Pour l'occasion le Conservatoire a mis les petits plats dans les grands et offre une programmation de trente événements sur tout le territoire du Sydempad, d'avril à juin. Théâtre, danse et musique seront ainsi à l'honneur durant ce trimestre de festivités avec des artistes de renommée nationale comme Romain Didier. Pour partager cet anniversaire culturel avec tous les publics, les représentations seront gratuites, mais il est prudent de réserver.

Premier coup de baguette avec le concert d'ouverture qui se déroulera le samedi 30 mars à 18h à Belleville-sur-Mer, avec 100 flûtistes issus de plusieurs Conservatoires. Retrouvez toute la programmation exceptionnelle sur le site du CRD. 30 ans, 3 événements, 3 ans, happy birthday ! www.dieppeconservatoire.fr



Le jeudi, c'est l'IME qui se rend au CRD pour travailler sur la rythmique avec Franck et Audrey. Régulièrement, des élèves de Camille Saint-Saëns se joignent aux ateliers, « *c'est un pari réussi, une mixité qui fonctionne. Les percussions permettent une approche de la musique plus facile qu'avec des instruments à cordes ou à vents* » nous souffle l'enseignant. « *L'approche avec les enfants se fait instinctivement, sans approche pédagogique particulière. On apprend à se connaître à chaque répétition, il y a une vraie complicité entre nous* ».

« *Les enfants de l'IME ont fait énormément de progrès, ils ont une grosse faculté d'écoute. Nos élèves savaient que nous allions avoir un projet en commun, ça été vraiment sans souci. Ce sont des enfants qui jouent avec d'autres enfants* » souligne Audrey. Plusieurs projets reliant CRD et IME sont en cours dont des représentations en public, « *les concerts c'est un moment de grâce, c'est du bonheur.* »



Jean Decaux
raconte



Anne Toussaint Florent Rebsomen, maire d'Arques

Nous sommes en 1813 en plein cœur de la bataille d'Hanau. Larrey, le chirurgien en chef de la Grande Armée napoléonienne voit arriver Anne Toussaint Florent Rebsomen, capitaine de la compagnie des chasseurs, portant sur ses épaules son fils, lieutenant des chasseurs à pied de la Garde Impériale et dont, non seulement l'avant-bras gauche avait été emporté par un boulet, mais pendant que son père l'amenait au chirurgien, un autre boulet lui avait emporté presque entièrement la jambe droite, près de l'articulation du genou.

Voyant le baron Larrey sans assistant à ce moment, le capitaine lui dit « *vous pouvez compter sur moi, monsieur, puisqu'il s'agit de sauver la vie à mon fils* ». Le père fut admirable de calme et de sang-froid et son fils subit l'amputation de ses deux membres sans pousser un cri (*le tableau de cette opération est visible au musée du Val-de-Grâce*).

Larrey comptait peu sur le succès de ses opérations, vu l'état de faiblesse où était cet



La Bataille de Hanau d'Horace Vernet (1789-1863)

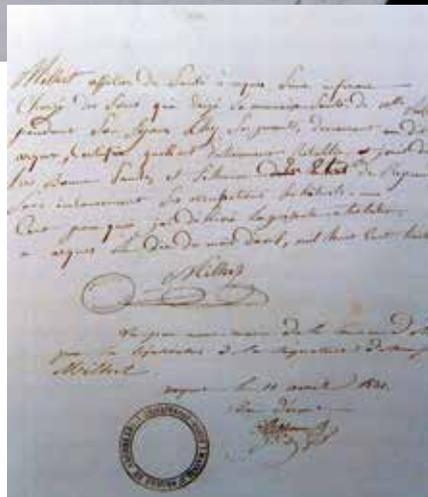
officier. Toutefois il conseilla à Rebsomen père de chercher quelques soldats pour faire transporter son fils au premier village, de se constituer prisonnier et de rester avec lui jusqu'à sa guérison. Et guérison il y eut !

De retour des prisons d'Allemagne, en octobre 1814, bien jeune encore, le colonel Rebsomen doit quitter le service, se retire au calme dans le charmant village d'Arques où il achète une jolie maisonnette « *La maison blanche* » entourée d'un jardin, face à l'église, très près de son côté occidental. Il y habitera avec toute sa famille.

Grâce à ses qualités humaines, il devient le maire d'Arques en 1830. La commune lui est redevable d'une des meilleures écoles primaires du département. Son zèle à l'époque du choléra acheva de lui concilier l'estime de ses administrés : visitant toutes les habitations, il força chaque habitant à blanchir à la chaux vive tous les murs, renouveler la paille de tous les couchers, combler les mares infectées. Il institua plusieurs commissions de salubrité et se fit faire des rapports journaliers par les médecins.

Mais ne s'arrêtent pas là les qualités de Rebsomen. Passionné pour la musique dès ses plus tendres années, il crut avoir perdu plus que la vie lorsque, privé d'un bras, il se vit condamné à ne plus manier jamais la flûte qui avait fait ses délices. Il inventa et fabriqua la flûte « monomane » dont le mécanisme permet d'exécuter avec une seule main ce qu'on exécute ordinairement avec deux. Ce mécanisme consiste dans l'addition de deux clefs, de sorte que le nouvel instrument en a onze au lieu de neuf. Il a les mêmes dimensions que la flûte ordinaire, on le fixe à un meuble au moyen d'un petit étau de bois, ou à la ceinture au moyen d'une verge de fer recourbée. Cette flûte existe toujours et se trouve dans la collection de Peter Spokr à Francfort-sur-le-Main. Il reçut le 13 juillet 1822 pour cette flûte les éloges de l'Académie Royale des Beaux-arts.

Avec huit enfants à charge, sa pension militaire ne suffit plus. Le chevalier Rebsomen est obligé de quitter Arques pour aller à Lillebonne comme percepteur, puis le 1^{er} décembre 1840 à Dieppe en qualité de percepteur des contributions directes de la ville de Dieppe et de la commune de Neuville. Après 21 ans de ce travail, il meurt le 2 février 1854.



Sur sa tombe, transférée de l'ancien cimetière de Janval dans le nouveau en 1958, classée tombe historique, on pouvait lire :

ICI REPOSE :

**En attente de la résurrection
Le corps d'Anne Toussaint Florent
REBSOMEN**

Chevalier de la légion d'honneur

Chevalier de St.louis

Et de l'ordre de la Réunion

Ancien Maire d'Arques

Percepteur de la Ville de Dieppe

Né à Paris le 8 8bre 1789 (octobre)

Décédé le 2 février 1854

Modèle du Soldat Français

Servit 17 années reçut 19 blessures

Et fut amputé d'un bras et d'une

Jambe à Hanau le 30 8bre 1813

(octobre)

Requiescat in pace

Concession pour 30 ans

Le temps a pratiquement effacé tout texte sur cette tombe, mais si vous vous penchez vers elle en tendant l'oreille, peut-être entendrez-vous un doux air de flûte dans le lointain.

Prénoms et nom	Début mandat	Fin mandat	Commune
Michel Jacques LARCHEVESQUE	04.03.1789	08.1813	76 - Arques-la-Bataille
Louis MESLIER	15.03.1789		76 - Arques-la-Bataille
Hyacinthe Alexandre Marie CHARLES de La BLANDINIÈRE	08.1813	04.1815	76 - Arques-la-Bataille
Hyacinthe Alexandre Marie CHARLES de La BLANDINIÈRE	09.1815	1830	76 - Arques-la-Bataille
Michel Jacques LARCHEVESQUE	04.1815	05.1815	76 - Arques-la-Bataille
THOMAS LARCHEVESQUE	05.1815	09.1815	76 - Arques-la-Bataille
Anne Toussaint Florent REBSOMEN	1830	02.1834	76 - Arques-la-Bataille
Louis Casimir SELLIER	02.1834	02.01.1843	76 - Arques-la-Bataille
Louis Alexandre TASSEL	02.01.1843	30.10.1844	76 - Arques-la-Bataille
Jean Baptiste Adolphe LARCHEVESQUE	30.10.1844	01.01.1845	76 - Arques-la-Bataille
Louis Alexandre TASSEL	01.01.1845	09.1865	76 - Arques-la-Bataille
Odon Charles MALARTIC (de)	09.1865	13.10.1870	76 - Arques-la-Bataille
LOUIS MARTEL	13.10.1870	15.05.1871	76 - Arques-la-Bataille

Le gymnase en travaux

Suite au diagnostic réalisé par AC2H en juillet 2015, le cabinet d'architecture de Caroline Bonnet a été retenu pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'accessibilité au gymnase pour les personnes en situation d'handicap. Une opération de réaménagement et de mise aux normes qui va nécessiter la fermeture du gymnase pendant 4 mois, du 13 mai au 13 septembre.

Consciente des contraintes qu'une telle fermeture impose aux usagers, la municipalité a exploré avec les entrepreneurs la possibilité de maintenir l'établissement ouvert pendant l'opération, « cela imposait une organisation beaucoup plus difficile à mettre en place entre les différents corps de métiers et un temps de travaux beaucoup plus long et plus onéreux. Le choix s'est porté tout naturellement sur la période estivale pour gêner le moins possible les clubs » témoigne le maire, Guy Sénécal.

Le coût prévisionnel de l'opération de mise en accessibilité du gymnase s'élève à 250.000€ HT, soutenu par 30% d'aides financières de l'Etat et par 25% de subventions du Département. Le cahier des charges prévoit :

- L'aménagement d'un cheminement extérieur jusqu'au bâtiment, y compris la rénovation de l'éclairage extérieur.
- La création de trois sas d'entrée pour les accès du public et pour les joueurs, ainsi que l'adaptation des tribunes.
- La création d'un cabinet d'aisance adapté et la rénovation de l'espace loge arbitre et du bureau accueil.
- La mise en place d'un nouvel éclairage plus performant et moins énergivore.
- La rénovation des douches et l'installation d'un adoucisseur d'eau.

Amis sportifs, cette rubrique est la vôtre !
Tenez-nous informés de vos manifestations et de la vie de vos clubs.
JDA : 06 81 74 90 72



Duathlon des jeunes

Malgré le vent et les averses, la nouvelle édition du Duathlon des jeunes a attiré 150 participants. Organisée tous les ans par les Piranhas, club réputé et reconnu par ses pairs, cette épreuve réunit des formations de toute la région, avec cette année Caen venue en force. Les plus jeunes ont à peine soufflé leur 6^{ème} bougie qu'ils affrontent déjà une épreuve de 250 m de course à pied, suivie de 800m en VTT, puis ils terminent par une dernière course de 250m...

Suite à des chutes de branches sur le tracé initial, le parcours a été modifié quelques heures avant le premier départ, mais la course n'a rien perdu de son dynamisme et de son intensité. Pour les minimes et les cadets, après une course éffrénée de 1000m, 5400m de VTT les attendent avant de repartir pour 1000m à pied. De beaux duels lors de cette compétition ouverte pour les 6-17 ans. Des jeunes sportifs qui ont déjà le mordant des grands athlètes

HAND BALL



Et de quatre...

Pour la 4^{ème} année consécutive, les handballeurs de l'ESA ont atteint le 1/16^e de finale de la Coupe de France des clubs de niveau départemental. Si le palier des 1/8^e reste encore cette année infranchissable pour les vétérans arquais, en revanche, en championnat du dimanche matin, nos « papys » sont en pôle position. Avec 12 victoires et un nul face à Oissel, second au classement, l'ESA demeure invaincu. Cette rencontre à domicile s'est révélée très physique avec le carton jaune de sortie.

L'adversaire était à la portée des locaux mais entre les blessures et de trop nombreux tirs mal cadrés, l'ESA n'a pas réussi à prendre le large. Heureusement, dans sa cage, Eddy Ouin a fait un très bon match et a empêché le tableau d'affichage de basculer en faveur de Oissel. Menée à la 1^{ère} mi-temps, Arques a repris le score en main dans la seconde période pour terminer la rencontre avec un 25-25. Un résultat logique pour un match très « tonique ».



Cross Départemental des pompiers

Cela fait des années que les terres arquaises n'ont pas accueilli le cross départemental des pompiers. L'année 2019 marquera donc un retour aux sources avec quatre courses organisées le long des étangs. Ouvert aux JSP, volontaires ou professionnels, de 14 ans aux vétérans, ils étaient 250 sapeurs-pompiers à s'élancer à grandes foulées.

Sur la ligne de départ, le lieutenant Pascal Monchy surveille ses protégés, 32 arquais participent aux différentes épreuves, « *l'objectif*

est d'avoir des sélectionnés pour les championnats de France ». Vœu exaucé pour le Chef de corps, six arquais prendront part au National : Ambre Amart 1^{ère} benjamine, Léa Baillet 3^{ème} minime fille, Clément Abraham 3^{ème} minime garçon, Benoit Delporte 5^{ème} minime garçon, Théo Blondel 3^{ème} cadet garçon et Sébastien Dartyge 3^{ème} vétéran. En classement par équipe, Arques est 2^{ème} en minime féminine, 3^{ème} en minime masculine et 2^{ème} en cadette masculine.

TENNIS DE TABLE



« Excellente reprise pour les Etoilistes »

souligne Christian Vassard, « *après la 1^{ère} phase du championnat, l'objectif est le maintien des équipes dans leurs divisions* ». À l'heure du bouclage du JDA, les équipes 1 et 2 qui évoluent en D1 sont respectivement 2^{ème} et 4^{ème} de leur groupe. L'équipe 3 qui joue en D3 est 1^{ère}, tout comme l'équipe 4, également en tête de son championnat en D4.

Entraînements adultes : le mardi et le mercredi à partir de 17h30

Des changements sur la ligne



Créabus, mode d'emploi

Réservez, programmez vos trajets professionnels ou de loisirs. Le Créabus permet de se déplacer dans toute l'Agglomération en choisissant son horaire. Pour vos déplacements du matin (jusqu'à 14h), la réservation se fait au plus tard la veille du déplacement, avant 17h. Pour vos déplacements de l'après-midi (à partir de 14h), la réservation se fait au plus tard le matin même du déplacement, avant 11h.

Présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'heure réservée à l'abribus ou au poteau d'arrêt afin de ne pas faire prendre de retard aux réservations suivantes. Le transport à la demande ne peut pas être réservé si le trajet est possible avec une ou plusieurs lignes du réseau. Pour les personnes à mobilité réduite, titulaires d'une carte d'invalidité > 80 %, la prise en charge se fera d'adresse à adresse. Prix du ticket : 1,30 €, carnet de 10 : 10,40 €. Titres de transports disponibles « Au roi de Navarre », place Lombardie.

Reliant la Cité CTA au lycée Ango à Dieppe, en passant par Rouxmesnil-Bouteilles, la ligne 5 de Stadibus a subi récemment des aménagements d'horaires.

Aucun des sept arrêts n'a supprimé, mais le nombre de rotations a été réduit et désormais, la ligne 5 de Dieppe-Maritime ne fonctionne que pendant la période scolaire. « Ça a été longtemps une ligne peu fréquentée en heure creuse » nous renseigne un représentant de Stadibus, « il y avait le besoin de ne pas faire tourner les bus à vide, c'est trop coûteux pour la collectivité ».

C'est la Région, avec sa ligne 67 qui prendra le relais pour les transports en commun lors des vacances et de la période estivale, se calquant sur les mêmes arrêts que la ligne de Stadibus. Mais pour l'usager, entre les vacances, les mercredis et les samedis, il devient important de se

munir des horaires de chaque prestataire pour arriver en temps et en heure !

Autre solution, le transport à la demande avec Créabus. Cette dernière offre de service s'avère être plébiscitée par les usagers de l'Agglomération Dieppoise. « C'est très simple » confirme Stadibus, « vous sollicitez la veille un horaire, le lieu de votre déplacement à l'opératrice. Elle vous confirme ensuite en regroupant le plus possible de voyageurs sur le trajet. Il y a la possibilité de réserver jusqu'à 15 jours à l'avance et nous mettons en priorité les horaires contraints à l'emploi ».

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 18h30, pour le prix d'un ticket urbain, un minibus vient vous chercher à l'arrêt souhaité, à l'heure voulue et vous dépose sur l'une des 16 communes de Dieppe-Maritime.

Renseignements : 02 32 14 09 09
ou www.stradibus.fr



Base de loisirs : un cheminement valorisé

De nombreux peupliers bordant l'Avenue verte et l'étang du gymnase sont devenus malades, au point de devenir à la moindre bourrasque menaçant pour la sécurité des passants. Pour éviter tout accident sur cette voie piétonne très utilisée par les promeneurs et les enfants, le conseil municipal a décidé, après expertise, de procéder à l'abattage et au dessouchage des 80 peupliers.

Après le choix de l'entreprise spécialisée, le travail de coupe devrait démarrer le 25 mars. Mais les élus ont décidé d'aller plus loin en proposant une valorisation environnementale (plantations en novembre) reliant les équipements sportifs (salle des sports, étangs...) à la base de loisirs de la varenne. Bref, un coup de jeune pour un lieu de promenade et de déambulation au cœur d'un espace exceptionnel.





Élections européennes, les lignes bougent

DIMANCHE 26 MAI se dérouleront les élections européennes. Contrairement aux élections présidentielles, municipales et régionales, le vote au suffrage universel des Européennes se déroule en un seul tour.

Tous les électeurs sont appelés à voter pour élire les députés du Parlement européen. Les candidats seront élus selon les règles de la proportionnelle à la plus forte et chaque formation politique conduira une seule liste pour tout le territoire Français. En raison du Brexit, le nombre de parlementaires français devrait atteindre 80 députés au lieu de 72 actuellement, pour un mandat de 5 ans.

Désormais il est possible de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année. Toutefois, pour voter aux élections européennes, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019. Il faut se présenter au secrétariat de la mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Pour les communes de plus de 1000 habitants, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité lors du vote du dimanche 26 mai et vous pouvez voter même si vous avez perdu votre carte électorale.

BUREAUX OUVERT DE 8h À 18h.
En cas de perte de la carte électorale, il est toujours possible de voter dimanche 26 mai.

Ramassage des déchets ménagers

Compétence de Dieppe-Maritime, la collecte des déchets ménagers a été réorganisée avec l'arrivée de trois communes sur le circuit de ramassage. **Pour Arques, le ramassage des déchets ménagers (bac gris) se fera tous les jeudis.** Pour les recyclables (bac jaune), la collecte aura lieu le vendredi de chaque semaine paire. En cas de jour férié dans la semaine, la collecte est décalée au lendemain.

RENSEIGNEMENTS :
assistante de communication
de proximité : 06 13 98 41 63



DATES A RETENIR

DIMANCHE 7 AVRIL 2019
FOIRE À TOUT au groupe scolaire organisée par les Parents d'élèves

VENDREDI 12 AVRIL 2019
LOTO de l'ESA au gymnase municipal.



LUNDI 22 AVRIL 2019
CANICROSS organisé par les Piranhas à partir de 12h départ au gymnase

Naissances 2019

- 8 janvier : LESUR Louka Eric Jordan
- 15 janvier : BOULOCHÉ Florentin Julien Pierre Olivier
- 15 janvier : BOULOCHÉ Gabriel Julien Pierre Olivier
- 16 janvier : LEJEUNE Klara Nathalie Sylvie
- 18 janvier : LEVASSEUR Arthur Bernard Daniel

Décès 2018

- 21 octobre : DESCHAMPS Bernard Marcel Gilbert
- 22 octobre : DUPLESSIS Roger Eugène André
- 26 octobre : SURPLIS Rémi André Lucien
- 28 octobre : MILLE Jean-Pierre René
- 3 novembre : KERMORGANT Madeleine Cécile Eugénie née VIVIER
- 19 novembre : BELLECHOMBRE Jean Marcel Alfred
- 29 novembre : FERMENT Roland Albert Louis
- 29 novembre : FÉRÉ Adeline Jeanine Micheline née LEPAGE
- 2 décembre : ECHARD Jeannine Henriette née CULOT
- 10 décembre : LECOUTRE Anne Brigitte Laurence née CHALVERAT
- 13 décembre : BOUFFARD Micheline Berthe Hélène
- 16 décembre : AUBIN Yvette Charlotte Berthe Née HOULET

2019

- 10 janvier : AUZOU Jean Jacques Emile
- 15 janvier : BOURDON Jeannine Augustine Juliette
- 30 janvier : PHILIPPE Yvette Julienne Antoinette née DUCHAUSSOY
- 3 février : JUE Edith Marie Gabrielle née RENIOUT
- 14 février : JAMPE Jeanne Marie Louise née GARREC
- 18 février : DELAUNAY Blanche Marie-Thérèse née PESQUET
- 18 février : FRUITIER Benoit André Jean
- 19 février : COUDRAY Roland Maurice René
- 23 février : LEFÉBVRE Gaston Henri Félix
- 24 février : GRENET Céline Jacqueline Marie née LEFORESTIER
- 28 février : MOURIES Philippe Jacques Olivier Marie
- 3 mars : OLAILLY Bertile Thérèse née BAXTER



Samedi 8 décembre, les JSP ont nettoyé 89 véhicules et réalisé plus de 600 crêpes. Ils ont récolté 818,65 € au profit du Téléthon.



Fleurs, petites douceurs, comme chaque année la commune offre des colis à tous les aînés pour les fêtes de Noël.



Encore un gros succès du Marché de Noël de l'IME ! Le Conservatoire de Dieppe était présent pour l'occasion pour apporter une touche musicale malgré le froid.



Lumineux le concours de décoration de Noël !



Financés par l'Atelier 880 et l'Amepa, les 26 participants du concours des décorations de Noël ont tous reçu des lots pour leur implication à mettre notre commune en lumière